



renseignements succession copropriété

Par **EKINIMOD**, le **30/01/2013** à **16:15**

Souhaitant acheter une maison en copropriété et l'habiter, j'aimerais avoir quelques précisions. Comment ce passe la succession si l'un de nous décède sachant qu'il y a des héritiers.

Le survivant peut-il rester dans la maison?

Doit-il partager la maison avec les héritiers?

Faut-il faire un testament?

ekiminod

Par **youris**, le **30/01/2013** à **17:04**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées par les bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **janus2fr**, le **31/01/2013** à **08:10**

Bonjour,

Il nous est impossible de vous répondre si vous ne détaillez pas un peu plus votre situation.

Comment pourrions-nous vous éclairer sur une éventuelle succession sans connaître votre état familial ?